



Association des juristes
d'expression française
de la Colombie-Britannique

Terminologie: auto-représentation

Le point sur l'auto-représentation

Vous songez à vous auto-représenter ? Dans le cadre de vos démarches auprès des tribunaux, vous serez confrontés à certains termes juridiques propres à ces tribunaux. Ainsi, nous examinerons dans cet atelier la terminologie relative aux petites créances et à la preuve médicale. Prenez note que cet atelier est le deuxième de notre série d'ateliers sur la terminologie en matière d'auto-représentation.

Biographie de l'intervenant

Titulaire d'une licence en droit à l'Université du Nouveau-Brunswick et membre du barreau de la C.-B. depuis 1991, Maître Vincent Martin exerce comme avocat en droit pénal et familial depuis plus de quinze ans, tant dans des cabinets d'avocats qu'à titre indépendant. Depuis dix ans, il pratique sa profession à Campbell River et Courtenay, lui permettant ainsi de résider sur l'île de Quadra.

Informations pratiques

L'atelier de terminologie juridique de l'AJEFCB aura lieu le jeudi 26 mars prochain de 17H30 à 20H au YWCA de Vancouver (535, rue Hornby – coin rue Dunsmuir. Salle au 4ème étage). Pour vous inscrire, contactez Charlotte avant le mardi 24 mars : charlotte@ajefcb.ca ou 778-710-3934. Frais d'inscription de 10 \$ pour les non-membres. Gratuit pour les membres et les étudiants. Repas servi dès 17H30.

Association des juristes
d'expression française de
la Colombie-Britannique

227B-1555, 7ème avenue Ouest
Vancouver, BC
V6J 1S1

778-710-3930
info@ajefcb.ca
www.ajefcb.ca

L'AJEFCB tient à souligner la participation de Justice Canada à la réalisation de cette initiative, dans le cadre de la feuille de route.